

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°213 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 4 au 10 mai 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 10 mai 2020, au moins 555 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

SIGLES ET ABBREVIATIONS3

0. INTRODUCTION4

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME5

 I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE.....5

 I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE.....5

 I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES5

 I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS.....5

 I.3. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMMENT PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, ADMINISTRATIFS ET
 IMBONERAKURE6

 I.4. VIOLANCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE10

II. FAITS SECURITAIRES10

III. CONCLUSION.....13

SIGLES ET ABREVIATIONS

- CECI** : *Commission Electoral Communale Indépendante*
- CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie
-Front pour la Défense de la Démocratie*
- CNL** : *Congrès National pour la Liberté*
- ECOFO** : *Ecole Fondamentale*
- ETS** : *Ecole Technique Secondaire*
- MSF** : *Médecins sans Frontières*
- TGI** : *Tribunal de Grande Instance*
- UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées dont 5 cadavres, 3 personnes torturées, 1 cas de VSBG et 82 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi ces victimes figurent 2 femmes tuées et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des administratifs, des policiers, des agents du SNR et des militaires sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Aussi, parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé un cas d'attaque à la grenade, des actes d'intimidation, des affrontements entre les membres du parti CNDD-FDD et du parti CNL ainsi que des irrégularités de la CECI lors de l'enrôlement des membres des bureaux de vote dans certaines provinces du pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 5 mai 2020, dans la rivière Ruvyironza, sur la colline Musongati, zone Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro, un corps sans vie de Richard Havyarimana, âgé de 32 ans, responsable du parti CNL sur la colline Mbogora, zone Muyange, commune Nyabihanga, province Mwaro, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des signes de coups de poignard et a été enterré le même jour en présence de sa femme et du chef de colline. Selon les mêmes sources, dans la nuit du 3 au 4 mai 2020, vers 2 heures du matin, Richard Havyarimana avait été enlevé chez lui par un groupe de jeunes Imbonerakure dont Dieudonné Nsengiyumva alias Rwembe, responsable des Imbonerakure en commune Nyabihanga et un prénommé Boris à bord d'un véhicule de type probox sans numéro d'immatriculation. Ces Imbonerakure se sont introduits par force dans sa chambre à coucher en passant par la fenêtre après avoir casser les vitres et ont blessé la femme de la victime au niveau de la bouche. Les deux présumés auteurs ont été arrêtés par la police et détenus au cachot du parquet à Mwaro.

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Quatre corps sans vie retrouvés en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 7 mai 2020, vers 14 heures, dans la rivière Kanyaru, sur la colline Cahu, zone Buye, commune Mwumba, province Ngozi, quatre corps sans vie non identifiés dont 3 hommes et une femme ont été retrouvés. Selon des sources sur place, ces corps étaient coincés dans un roc. Selon les mêmes sources, ils ont été repêchés et enterrés sur la même colline sous la supervision des responsables communales et collinaires.

I.2.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Un membre du parti CNL torturé en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 9 mai 2020, vers 14 heures, sur la colline Kibuye, zone Bugina, commune Kiremba, province Ngozi, Gorgon Miburo, représentant régional de Buyenzi du parti CNL, a été ligoté, tabassé et gardé jusqu'à 20 heures par des Imbonerakure, originaires des différentes collines de cette commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'atteinte à la sécurité publique et a été conduite vers 22 heures au cachot de la PJ de Ngozi, puis transférée à la prison de Ngozi vers 2 heures du matin.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 mai 2020 indique que dans la nuit du 3 mai 2020, sur la colline Gahemba, commune et province Ruyigi, Isaac Ndayizeye, représentant zonal du parti CNL, a été battu par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers ont pillé des biens dans les ménages des leaders du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime est allée se plaindre au chef de colline et est tombée en cours de route dans une embuscade tendue par ces Imbonerakure. Elle a été battue par ces Imbonerakure de cette colline en connivence avec le chef de colline Gahemba et a été conduit à l'hôpital de Ruyigi. Ce dernier a été arrêté et détenu dans le cachot de la police de Ruyigi le 3 mai 2020 et libéré le 4 mai 2020.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gasorwe, province Muyinga

En date 9 mai 2020, vers 18 heures, au marché de Gasorwe situé sur la colline Masasu, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, le surnommé Rasta, membre du parti CNL, a été tabassé par Amisi Mbonihankuye alias Watara, Imbonerakure, chargé de la collecte des taxes dans ce marché. Selon des sources sur place, il l'a accusé de semer le désordre dans ce marché lorsqu'il entretenait une conversation avec ses amis à propos du parti CNL. Selon les mêmes sources, les autres Imbonerakure l'ont conduit au cachot de la commune Gasorwe.

I.3.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, ADMINISTRATIFS ET IMBONERAKURE

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza

En date du 7 mai 2020, vers le soir, sur les collines Gitanda et centre-ville Bubanza, commune et province Bubanza, Jonas Ndaruseheye, responsable collinaire du parti CNL, sur la colline Gitanda, zone Muramba, commune et province Bubanza et Philémon Nsengiyumva, responsable collinaire du parti CNL sur la colline Karinzi, zone Muramba, ont été arrêtés par des policiers du poste de police de Bubanza accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Philémon Nsengiyumva a été arrêté par un policier au moment où il arrivait à Kidahwe, au centre-ville de Bubanza en provenance de la campagne du parti CNL organisée en commune Mpanda, province Bubanza. Selon les mêmes sources, Jonas Ndaruseheye a été arrêté lorsqu'il était à la permanence collinaire de Gitanda. Ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de Bubanza.

Neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 9 mai 2020, vers 20 heures, sur la colline Kibuye, zone Bugina, commune Kiremba, province Ngozi, Nestor Ndayizeye, Sylvestre Nyabenda, Daniel Ntunzwenayo, Joseph Manirakiza, Salvator Ndayishimiye, oscar Niyonzima, Richard Twizerimana, Samuel Niyongabo et sylvestre Ndereyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par un groupe d'environ 300 Imbonerakure de différentes collines de cette commune munis des machettes, des lances, des flèches et des gourdins dirigés par le prénommé Georges, chef des Imbonerakure dans cette commune, originaires des différentes collines de cette commune accompagnés par une vingtaine de policiers, puis conduits à la prison de Ngozi. Selon

des sources sur place, les victimes ont été accusées d'atteinte à la sécurité publique et ces Imbonerakure étaient en possession d'un sac de chanvre arguant qu'ils l'avaient saisi chez ces membres du parti CNL sans préciser le ménage. Selon les mêmes sources, ils les ont emmenés vers 22 heures au cachot de la PJ de Ngozi, puis elles ont été mises à la prison de Ngozi, vers 2 heures du matin.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 10 mai 2020, vers 2 heures du matin, sur les collines Mubira et Rimiro, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, Jacques Nahayo, Adrien Ndikuryayo, Jean Marie Nkurikiye, Leonidas Kangoye, Moussa Misigaro, Jonathan Nibirantije, Antoine Mbonibaruta et Ferdinand Kazungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits au cachot de la commune Ruhororo par des Imbonerakure de ces collines. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir perturbé l'ordre public.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 5 mai 2020, vers 10 heures, sur la colline Kagozi, zone et commune Mwumba, province Ngozi, Vincent Miburo, Révérien Hosiriho, Désiré Irankunda et Donatien Nkurunziza ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Mwumba par le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale en date du 4 mai 2020 et de troubler l'ordre public en date du 5 mai 2020. Selon les mêmes sources, un Imbonerakure, représentant collinaire du parti CNDD-FDD s'est introduit dans le domicile de Vincent et l'a accusé d'avoir tenu des réunions illégales puis a tenté de l'arrêter quand Vincent a résisté blessant cet Imbonerakure. Ce dernier est parti pour appeler ses collègues qui sont intervenus en masse et Vincent a eu un soutien des voisins, puis des affrontements ont éclaté, ce qui a inquiété d'autres membres du CNDD-FDD qui ont appelé le commissaire communal de police.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 9 mai 2020, vers 11 heures, au centre de la colline Jani, zone Bwasare, commune Gasorwe, province Muyinga, le prénommé Alexandre, enseignant à l'ECOFO Jani, a été arrêté par un Imbonerakure appelé Mafilets accompagné d'un policier et conduit au cachot du poste de police de la commune Gasorwe, puis transféré au cachot de la police à Muyinga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'utiliser dans la propagande une carte sur laquelle la case du parti CNDD-FDD a été arrachée.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 5 mai 2020, vers 13 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Moïse, membre du parti CNL, originaire de la province Bujumbura rural qui était chargé de la sonorisation dans la campagne électorale dudit parti a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Buhiga par le surnommé Nono, responsable provinciale du SNR, puis transféré en date du 6 mai 2020 au commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, la victime a été

accusée d'avoir lancé des commérages aux militants du parti CNDD-FDD au centre de Buhiga lors de son passage.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

Dans la matinée du 6 mai 2020, sur la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Sindayigaya surnommé Bokiro, responsable du parti CNL sur cette colline, a été arrêté par des Imbonerakure Bigirimana, Sakubu et le prénommé Veromo accompagnés par des policiers accusé de détention illégale d'armes et détenu au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après qu'un petit sac contenant 7 grenades ait été trouvé sur le toit de sa maison, lors d'une fouille perquisition opérée par ces Imbonerakure et policiers. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure avaient été vus en possession d'un petit sac par les habitants de cette localité la nuit du 5 mai 2020.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 5 mai 2020, vers 17 heures, sur la RN7, Cathy Kezimana, âgée de 43 ans, candidate du parti CNL aux élections législatives en province Bujumbura rural, a été arrêtée par le commissaire provincial de police en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Cathy Kezimana, rentrait en Mairie de Bujumbura après une campagne électorale tenue à Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, elle a été interrogée au parquet de Bujumbura avant d'être conduite à la prison centrale de Mpimba, le même jour. Elle a été accusée d'incitation à l'insurrection et d'avoir insulté Diomède Ndabahinyuye, administrateur de la commune Mugongo-Manga.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

En dates du 6 et du 7 mai 2020, sur la colline Mugutu, zone Gitaba, commune et province Makamba, Paul Minani, Léonidas Nahumuremyi, Léonidas Nyandwi, Zébedé Nitereka, Ndayishimiye et Fidèle alias Kibada, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers après avoir résisté à des attaques des Imbonerakure perpétrées à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces dernières ont été commanditées par Prospère Nduwamahoro, chef de zone Gitaba en collaboration avec les jeunes Imbonerakure. Ces membres du CNL ont été conduits au cachot du commissariat communal de Makamba.

Trois personnes arrêtées en commune Rango, province Kayanza

En date du 4 mai 2020, au site Gikomero, commune Rango, province Kayanza, Rémy Kwizera, Anicet Nshimirimana et Lazar Ndayisaba ont été arrêtés par le commissaire de la police en cette même province et conduits au cachot du commissariat de la police à Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir arrêté un groupe d'Imbonerakure en patrouille dans la nuit du 3 mai 2020 dans ce site.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rutana

En date du 4 mai 2020, sur la colline Gifunzo, zone Rutana, commune et province Rutana, Jean Bosco Nizigiymana, enseignant à l'ETS Kiryama et membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et

conduit au cachot du poste de police de Rutana pour avoir déchiré la photo des candidats du parti CNDD FDD et de l'UPRONA se trouvant sur le bulletin de vote au moment où il enseignait le programme de son parti. Selon des sources sur place, en date du 7 mai 2020, il a comparu devant le TGI Rutana dans un dossier de flagrance et a demandé au siège d'attendre son avocat. Selon les mêmes sources, il a été condamné à une peine d'emprisonnement de 6 mois et d'une amende de 800 000 fbu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 8 mai 2020, sur la colline et commune Giharo, province Rutana, un prénommé Jacques, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une maison d'un Imbonerakure prénommé Alexis connu sous le sobriquet de Kajagari. Selon les mêmes sources, Jacques est le frère de Denise Bahendubona, administrateur de la commune Giharo et recevait des menaces de sa part lui intimant l'ordre de quitter le parti CNL sous peine d'en subir les conséquences.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

En date du 9 mai 2020, vers 13 heures, au Lycée communal de Bugendana, commune Bugendana, province Gitega, Pierre Claver Ruvugusi, responsable du parti CNL à Bugendana et Mutaho, Ezéchiel Bitariho, chargé de l'information au parti CNL à Bugendana et Mutaho, Bonaventure Ndikumana candidat député de la province de Gitega et Clément Nzeyimana, ont été arrêtés par le Commissaire communal de police et le président de la CECI Bugendana sur l'ordre du député Lazare Mvuyekure et Béatrice Bukuru, administrateur de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir sur eux la photo de Rwaswa et des logos du parti CNL. Selon les mêmes sources, le commissaire communal et le président de la CECI à Bugendana les ont remis au commissaire provincial qui par après les a conduits au cachot du commissariat provincial.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 4 mai 2020, au quartier Yoba, commune et province Gitega, Jérôme Mpfayokurera, Ismaël Niyokwizigirwa, Gilbert Ndinzemenshi, Arafat Smith Uwimana, Egide Bizimana et Emmanuel Sinzinkayo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Valentin Nahimana, administrateur communal de Gitega accompagnés par des policiers et ont été détenus au commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées par des Imbonerakure d'avoir empêché les gens de prendre les nouvelles cartes d'électeurs.

Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega

En date du 4 mai 2020, sur la colline Kibimba, commune Giheta, province Gitega, Samson Gahungu, gestionnaire de l'hôpital Kibimba, a été arrêté par Alexis Manirakiza, administrateur communal de Giheta l'accusant d'avoir déchiré la photo d'Evariste Ndayishimye qui était affichée sur le kiosque de l'hôpital. Selon des sources sur place, la victime s'est expliquée en disant qu'elle ne l'a pas déchirée mais qu'elle l'avait enlevée car elle était affichée dans un établissement public. Selon les mêmes sources, la photo a été remise intacte au boutiquier d'à côté.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée du 4 mai 2020, au chef-lieu de la commune Ntega, commune Ntega, province Kirundo, deux membres du parti CNL, Juvénal Sinibagiye et Juvénal Ntatinurugamba de la colline Ntega ont été arrêtés par Lieutenant-Colonel Singirankabo, commandant du camp Mutwenzi. Selon des sources sur place, vers 19 heures, Déo Ndayizeye aussi membre du parti CNL a été arrêté au bar Ntega par le commissaire provincial de la police et le commandant du camp Mutwenzi. Selon les mêmes sources, ces militants membres du bureau communal ont été accusés d'avoir pris part aux affrontements entre les membres du parti CNL et du parti CNDD- FDD.

Trente membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée, du 5 mai 2020, sur les collines Rukore et Ntega, commune Ntega, province Kirundo, vingt-six membres du parti CNL ont été arrêtés par Philippe Ngabonziza alias Murovyi, administrateur de la commune Ntega et détenus au cachot du commissariat de Ntega, commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, douze parmi eux ont été conduits par l'administrateur communal à bord de son véhicule et détenus au cachot du parquet Kirundo.

I.4. VIOLANCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 21 avril 2020, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, C.N, âgée de 6 ans, a été violée par Ladislas Nshimirimana, travailleur domestique, originaire de la colline Rugari, commune Mbuye, province Muramvya. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été conduit à la Brigade au commissariat communal à Rutegama le même jour et est détenu à la prison de Muramvya depuis le 7 mai 2020.

II. FAITS SECURITAIRES

Deux personnes tuées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 10 mai 2020, vers 20 heures, dans un bar appelé chez Patrick situé à la 11^{ème} avenue, quartier Twinyoni, zone urbaine de Kamenge, commune Ntakangwa, deux personnes dont Laurence muzaliwa, étudiante de l'Université Espoir d'Afrique, ont été tués dans une attaque à la grenade lancée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, huit personnes ont été blessées et ont été évacuées à l'hôpital du MSF Kigobe.

Des candidats du parti CNDD-FDD aux conseillers communaux, membres des bureaux de vote

En provinces Karuzi et Muyinga, des membres du parti CNDD-FDD candidats aux conseillers communaux ont été enrôlés par la CECI au poste des membres des bureaux de vote.

A titre illustratif,

En province Karuzi

- Sur la colline Karunyinya, commune Buhiga, Emmanuel Niyongabo, directeur de l'ECOFO Karunyinya et candidat aux conseillers communaux, est président du bureau de vote n°3 de l'ECOFO Karunyinya.
- Sur la colline Rwingoma, commune Buhiga, Ziada Uwamahoro, directrice de l'ECOFO Mwoya et candidate aux conseillers communaux de la colline Rwingoma, est présidente du bureau de vote n°4.
- Sur la colline Rwingoma, Robert Mpawenayo, Imbonerakure de la même colline, enseignant dans la commune Shombo et candidat aux conseillers communaux de Rwingoma, est membre du bureau de vote n°3.
- Sur la colline Rwingoma, Elysée Mbazumutima, responsable des Imbonerakure de ladite colline, enseignant à l'ECOFO Nzibariba et candidat aux conseillers communaux, est président du bureau de vote n°3.

En province Muyinga

- Sur la colline Butirabura, Tharcisse Ntahomvukiye et Gabriel Bitahukize candidats aux conseillers communaux de la commune Gasorwe, sont des présidents des bureaux de vote sur ladite colline.

Menaces contre des membres du parti CNL en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 mai 2020 indique qu'en date du 26 avril 2020, sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke, Joseph Iteriteka, Gouverneur de cette province et natif de cette colline a fait une campagne précoce avec des Imbonerakure et d'autres responsables du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, après cette campagne, ils se sont rencontrés au domicile du 2^{ème} vice-président, Joseph Butore sis sur cette colline. L'objectif de cette rencontre était d'identifier toutes les personnes membres du parti CNL actives sur terrain et qui peuvent empêcher le parti CNDD-FDD de remporter la 1^{ère} place sur cette colline. Selon les mêmes sources, parmi les membres du parti CNL, il y a Eric Niyimpagaritse, professeur au Lycée Sinaï de Rugajo et responsable de la ligue des jeunes du parti CNL en commune Mugina. Le Gouverneur ainsi que le responsable communal du parti CNDD-FDD, Augustin Nkurikiye surnommé Bufenge ont promis aux participants à cette rencontre qu'ils feront tout pour que ce professeur soit chassé de la fonction publique et les autres opposants seront condamnés à l'errance car ils portent atteinte à la sécurité de la commune.

Des actes d'intimidation en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 5 mai 2020, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, Willy Freddy Nduwimana, commissaire communal de Rugombo, a tenu une réunion à l'intention de tous les motards de la commune Rugombo. Selon des sources sur place, un seul point était à l'ordre du jour, identifier tous les motards qui participeront au cortège et au rassemblement du parti CNL qui devait se tenir en

date du 6 mai 2020, en présence d'Agathon Rwasa, candidat présidentiel du parti CNL. Selon les mêmes sources, il a aussi annoncé qu'une équipe sera chargée de noter les numéros d'immatriculation de motos et d'identifier les conducteurs de taxis vélos qui oseront participer à ce rassemblement et une amende de 100 000 fbu sera exigée aux récalcitrants. En date du 6 mai 2020, ce commissaire en compagnie des policiers et des Imbonerakure munis des bâtons sont venus frapper des membres du parti CNL qui participaient à la campagne électorale au stade de Rugombo.

Un membre du parti CNL blessé en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 mai 2020 indique qu'en date du 2 mai 2020, vers minuit, sur la colline Rugasa, commune Bugabira, province Kirundo, Fabien Nindorera, membre du parti CNL a été attaqué et blessé au niveau du bras par un groupe de 15 Imbonerakure à son domicile. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir quitté le parti CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL.

Quatre membres du parti CNL blessés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 4 mai 2020, sur la sous-colline Buhomba, colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Déo Kubwimana, Roger Rwajekera, Asmani Sijebishimikije et Thierry Ntahomvukiye, membres du parti CNL ont été blessés par Gaston Singora, chef de zone Maramvya et responsable zonal des Imbonerakure accompagnés par des Imbonerakure Ibrahim Bizimana alias Mafyeri, Nshimirimana alias Shimwe, les prénommés Denis et Jean de Dieu. Selon des sources sur place, les membres du parti CNL étaient en campagne électorale sur cette colline lorsqu'ils ont été attaqués par des Imbonerakure munis des gourdins.

Un Imbonerakure blessé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 mai 2020 indique qu'en date du 30 avril 2020, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le prénommé Médard, Imbonerakure, a été blessé par un militaire de la position de cette localité. Selon des sources sur place, à cette date les membres du parti CNDD-FDD ont organisé une campagne électorale sur la colline Kigwati I et II où était prévue la campagne électorale du parti CNL. Les membres du parti CNL ont cherché une autre place sur la colline Kigwati I au terrain de football communément appelé Kwidigi et les membres du parti CNDD-FDD les y ont rejoints pour les agresser. Selon les mêmes sources, les militaires qui étaient sur place sont intervenus et Médard, un Imbonerakure a tenté d'arracher le fusil de l'un des militaires et son collègue l'a blessé au niveau de la tête.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

La Ligue Iteka a enregistré des cas des personnes blessées suite à une attaque à la grenade et des affrontements entre les membres du parti CNDD-FDD et du parti CNL ainsi que des irrégularités de la CECI lors de l'enrôlement des membres des bureaux de vote.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.